

le 22 mai 2016

Madame ou Monsieur le Maire
Mairie de

Objet : Enquête sur la prise en compte du plan national ORSEC-iode dans les PCS.

Madame, Monsieur,

En votre qualité de premier magistrat(e) de votre commune, vous avez certainement été informé(e) du plan ORSEC-iode ainsi que de la circulaire interministérielle du 11 juillet 2011, référencée NOR IOCE 1119318C, relative au stockage et à la distribution de comprimés d'iodure de potassium en cas d'accident nucléaire, pour les communes hors zones de PPI (Plan Particulier d'Intervention).

Cette mesure de distribution de comprimés d'iodure de potassium, applicable sur l'ensemble du territoire français, constitue un retour d'expérience sur les accidents de Tchernobyl et de Fukushima. Ces deux catastrophes écologiques et sanitaires ont provoqué des dégâts irréversibles sur la faune et l'environnement. Elles nous ont montré aussi que les conséquences néfastes se propagent à toute la planète au gré des vents, des pluies, et des courants marins. En 1986, le nuage radioactif de l'explosion du réacteur 4 de Tchernobyl a touché gravement l'Europe de la Laponie à la Corse, en passant par la moitié est de la France.

Les autorités compétentes ont décelé dans ces zones une augmentation importante des cancers de la thyroïde. Or, pour protéger la population contre l'agression de l'iode radioactif 131 responsable de ces cancers, il faut distribuer des comprimés d'iode stable à absorber en préventif avant le passage du nuage radioactif. Il faudrait donc faire très vite en cas d'alerte nucléaire.

- **Le PCS de votre commune a-t-il intégré le plan ORSEC-iode ?**
- **Vos concitoyens sont-ils informés de la nécessité d'ingérer les comprimés d'iode ?**
- **Vos concitoyens sont-ils informés de la modalité (lieu, conditions, priorités, quantité...) de distribution des comprimés ?**

D'avance, merci de bien vouloir répondre à ces 3 questions. Notre enquête est relayée dans votre commune par :

à qui vous pourrez donner vos réponses. Vous pouvez également nous contacter directement, pour tout renseignement complémentaire concernant cette enquête.

Recevez, Madame, Monsieur, le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour le collectif, Jacques Terracher
18 route de Thurageau
Mirebeau 86110
06 07 83 96 41

(1) La Coordination Poitevine, créée en 2011 suite à l'accident de Fukushima, regroupe des associations (ACEVE, ARDAN, Amis de la Terre, Vienne Nature Environnement, UFC), des partis politiques (Alternatifs, EELV, NPA, Ensemble, PG), et des citoyens indépendants.
Contact : antinuc86@gmail.com